

On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souverain-Pont, n. 320; chez les dames MAHOUX et de SARTORIUS, maison joignante, et chez M. LATOUR, imprimeur-libraire, rue du Pont d'Ile, qui continuera à recevoir, concurremment avec les autres bureaux, les avis et annonces.



On reçoit aussi des abonnemens chez M. BERTHOZ, libraire, marché au bois, à Bruxelles, et chez tous les directeurs des postes du royaume.

Le prix des annonces, à partir du 1^{er} septembre, est conforme à celui de la GAZETTE DE LIÈGE.

Mathieu Laensbergk.

GAZETTE DE LIÈGE.

AVIS.

Pour éviter des retards dans l'envoi du journal, on est prié de renouveler les abonnemens qui expirent le 30 septembre courant.

Le prix de l'abonnement, A PARTIR DU 1^{er} OCTOBRE, sera de NEUF FRANCS par trimestre pour Liège, et de ONZE FRANCS, franco, pour les autres villes du royaume.

Plusieurs abonnés de l'extérieur ayant manifesté la crainte de voir une trop grande partie du journal consacrée aux annonces, nous prenons l'engagement, dans le cas où elles seraient trop nombreuses, de les donner par supplément.

EXTÉRIEUR.

AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

Mexico, le 31 juillet. Voici la traduction de la proclamation d'Iturbide que nous avons annoncée hier :

Mexicains ! en mettant le pied sur nos rivages, après vous avoir salué avec l'affection et l'amitié les plus vives, mon premier devoir est de vous informer des raisons qui m'ont fait quitter l'Italie, et revenir parmi vous. J'espère que vous écouterez ma voix et que vous accorderez à mes paroles cette confiance qui est due à celui qui a professé la vérité en toute occasion. L'expérience vous a appris, par une suite d'opérations dont la conduite exigeait la plus grande circonspection, que quand j'ai entrepris des affaires d'une importance publique, ce n'était pas sans les avoir mûrement méditées et sans qu'elles eussent toujours pour motif le désir de contribuer au bonheur réel et solide de ma patrie, et qu'elles fussent dirigées par un esprit de prudence et de justice.

Je ferai tort à votre sagacité, si j'employais des argumens pour vous convaincre que l'Espagne est sous la protection de la sainte-alliance, et qu'elle ne supporte ni supportera patiemment la perte du fleuron le plus précieux de sa couronne. Ecoutez-moi ; il est impossible que vous sachiez les intrigues sans nombre qui sont mises en mouvement, non-seulement dans des pays éloignés, mais même sur notre propre sol, pour le mettre sous la domination espagnole. Mais moi qui, par mon séjour en Europe, me trouvais en état d'apprendre beaucoup, et de remarquer encore davantage, à ce sujet j'ai vu de la manière la plus claire que vous étiez menacés d'une ruine totale, et pouvais-je, mes concitoyens, demeurer indifférent à votre destruction ? Faut-il donc vous dire pour qui je me rends près de vous, venant des pays si lointains, triomphant des obstacles et éludant les pièges que la sainte-alliance s'était empressée de me préparer pour m'empêcher d'exécuter mon projet.

Je ne reviens pas en empereur, mais comme soldat, attiré vers vous plus par les sentimens de mon cœur que par la communauté de patrie. Je viens parmi vous comme celui qui est le premier intéressé dans la consolidation de notre indépendance chérie et de notre juste liberté ; je viens, influencé par la reconnaissance que je dois à la nation en général, pour l'affection qu'elle m'a témoignée, et sans me ressouvenir, des horribles calomnies dont mes ennemis, qui sont les ennemis de la patrie, ont tâché de souiller mon nom.

Mon seul objet est de contribuer par mes conseils et mon épée à la conservation de la liberté et de l'indépendance du Mexique, ou de ne pas survivre au premier symptôme de ce nouvel esclavage désastreux, que des nations puissantes se préparent à lui imposer, par le moyen de quelques fils dénaturés de notre sol et de plusieurs Espagnols ingrats. Mon désir est d'apaiser les différends qui existent parmi vous, et qui seuls suffiraient pour causer votre ruine, de rétablir le bienfait inappréciable de la paix domestique, de maintenir le système de gouvernement qui sera le plus conforme à la volonté générale, sans restriction quelconque, et de coopérer avec vous à la prospérité de la nation.

Mexicains, vous en apprendrez bientôt davantage de votre affectionné et sincère ami.

Augustin de ITURBIDE.

Aux rapports que nous avons donnés de la catastrophe d'Iturbide, il en faut ajouter un autre annonçant que ses compagnons avaient été mis en prison pour être exécutés le lendemain de la mort de leur chef.

Le général de la Garza, qui fit arrêter et fusiller Iturbide, est un riche propriétaire de Santander et un homme d'un caractère fort respectable. Quoiqu'antérieurement admis à l'in-

limité de l'empereur, il conservait toujours ses principes républicains, ce qui explique sa conduite et cette expression de regret dont il fait mention dans sa dépêche au ministre de la guerre annonçant la mort d'Iturbide. (V. notre n. d'hier.)

ESPAGNE.

Madrid, le 9 septembre. — On assure que l'ex-ministre de la guerre, M. Crux, arrêté le 5 de ce mois par ordre du roi, sera mis en jugement. On lui demande compte des motifs de l'accusation qu'il avait fait intenter contre le général Capapé.

— Un décret royal accorde aux officiers prisonniers venus de France la solde entière, d'après les grades qu'ils avaient avant le 7 mars 1820, conformément aux règles prescrites par la circulaire du 1^{er} octobre 1823.

S. M. en égard à la bonne conduite à la l'obéissance aveugle qui distingue le corps des volontaires royalistes, vient d'ordonner que le soldat de ce corps condamné civilement ou militairement, ne sera point amalgamé dans les lieux de détention avec les malfaiteurs ordinaires, ni avec les ennemis de son auguste personne.

— Le nommé Gregorio Iglésias, convaincu du crime de lèse-majesté, pour avoir été pris les armes à la main lors de l'affaire d'Almería, a subi le supplice de la horca (potence); après sa mort, sa tête a été tranchée, et il a été écartelé : chacun de ses membres sera placé sur une des principales routes qui avoisinent Madrid, à la distance de 400 pas.

— Un bataillon de milice provinciale de Cordoue est arrivé à Madrid pour renforcer la garnison.

— On dit que les consuls de France et d'Espagne à Tanger ont demandé au gouvernement de ce pays l'expulsion des révolutionnaires qui s'y sont réfugiés ; on ne dit pas quelle est la détermination qui a été prise à leur égard.

ANGLETERRE.

Londres, le 17 septembre. — Les lettres de Lisbonne annoncent l'arrivée dans cette capitale de M. Nunez, porteur du résultat des délibérations de la commission qui avait été chargée de mettre un terme aux différends qui existent entre le Brésil et la mère patrie. Rien n'a encore transpiré sur la décision du gouvernement portugais.

— Le brick espagnol le *Marniero*, se rendant de Cadix à la Havane, a rencontré la corvette colombienne, le général *Pardilla*. Après un combat d'une demi-heure, le brick espagnol a sauté en l'air. Les canots de la corvette colombienne n'ont pu sauver que trente-un homme de l'équipage espagnol. Ils ont été envoyés à Matauzas.

AFFAIRES DE GRÈCE.

Voici l'extrait d'une lettre adressée au secrétaire du comité grec de Londres :

Napoli de Romanie, le 19 juillet.

« Lord Charles Murray et moi, revenons de l'église St.-George, où nous avons accompagné les membres du pouvoir exécutif, tout le corps législatif et un concours immense de militaires et de citoyens de toutes classes réunis pour entendre le *Te Deum* à l'occasion de la délivrance d'Ipsara. Maintenant que les infidèles ont été chassés de cette position importante, on a le projet de faire réoccuper l'île par les Ipsariotes, et d'y construire une citadelle capable de résister à toute attaque qui pourrait être tentée à l'avenir. On attend les résultats les plus avantageux des succès de la flottille grecque. On prépare d'autres bâtimens, de sorte que d'ici à quelques jours on pourra expédier à cette flottille un renfort de cinquante voiles. Après avoir été ainsi renforcée, elle se partagera en deux divisions, l'une desquelles observera le capitain-pacha, tandis que l'autre se rendra dans les eaux d'Alexandrie pour y attendre l'expédition projetée par Méhémet-Ali. Les dernières nouvelles reçues ici portent que le pacha d'Egypte a réuni environ quinze mille hommes et un grand nombre de bâtimens de transport.

« Au retour de l'église nous nous sommes rendus à la salle du corps-législatif, où Tricoupi a lu l'exposé que je fais des objets de mon voyage en Grèce, et a invité l'assemblée à prendre immédiatement des mesures pour percevoir l'intérêt de l'emprunt. J'ai été reçu de la manière la plus flatteuse et l'on m'a promis d'avoir promptement égard à toutes mes propositions. On a fait passer une loi qui autorisera le pouvoir exécutif à expédier des produits du sol en paiement des intérêts de l'emprunt, et je mettrai probablement à la voile dans 10 jours pour la Tamise à bord d'un bâtiment national. J'espère être porteur de papiers très-importans et qui satisferont les créanciers du gouvernement grec et toutes les autres personnes intéressées à la prospérité de la cause des Hellènes. On a éga-

lement le projet de faire embarquer avec moi une partie des jeunes gens destinés à recevoir leur éducation en Angleterre. Je présenterai ce soir au pouvoir exécutif une lettre contenant diverses propositions, et j'espère recevoir à toutes une réponse très-favorable, qui est d'une exécution facile et pour l'avantage des Grecs eux-mêmes. Outre les arrangements que je prends avec le gouvernement du Péloponèse, je me concerte avec les Candiotes sur les moyens de leur faire passer ce dont ils ont besoin. On prépare déjà ici une expédition pour Candie. On parle avec la plus grande confiance de son succès, et l'on regarde comme certain qu'elle reprendra les parties de l'île dont les infidèles se sont emparés.

« Vous imaginerez facilement l'impatience avec laquelle j'attends le moment de mon départ, sachant bien que les amis de la Grèce doivent être fatigués des rapports falsifiés qui leur arrivent par la voie du continent. La vérité est que si l'argent fût arrivé à tems, les résultats les plus avantageux auraient été obtenus à présent, et je suis convaincu qu'il s'opérera de grandes choses aussitôt qu'on l'aura reçu. Quant au succès des Turcs, ils se bornent à un mouvement en avant du côté d'Athènes et de Salona, dans la seule vue de se livrer au pillage, et ce mouvement n'a eu lieu que parce que le gouvernement grec n'a pas eu les moyens de faire marcher assez tôt les différens généraux et corps de troupes destinés à agir de ce côté. Les troupes ont commencé à se mettre en marche, et l'on n'attend que leur arrivée pour repousser l'ennemi. »

SALONIQUE, le 6 août. — Nous sommes ici dans les plus grandes frayeurs. Ces jours derniers quarante vaisseaux grecs de Scopolo et de Schiatio débarquèrent 3 à 4000 hommes près d'Epanomi, où ils mirent tout à feu et à sang, et massacrèrent les Turcs de Corinthe qui s'y trouvaient, ainsi que les Israélites qui voulurent opposer de la résistance. Notre pacha se porta contre eux avec 5000 hommes de cavalerie et d'infanterie et 4 pièces de canon; mais il fut mis en fuite, avec perte de 200 hommes et de toute son artillerie. Le 2, il retourna à la charge avec des forces plus considérables; il fut de nouveau repoussé et poursuivi jusques aux portes de la ville. Les Grecs ravagèrent tous les environs et retournèrent avec un riche butin à bord de leurs vaisseaux, afin d'aller débarquer de l'autre côté de notre golfe, où se trouvent les salines et les grands magasins. Là ils tuèrent quelques centaines de Turcs, et le pacha les y ayant attaqués de chef, ils le battirent complètement, après un combat acharné de deux jours, et l'obligèrent à fuir pour la troisième fois. Ils ont mis ensuite à la voile pour Colenna, petite ville située au pied de l'Olympe. On ne sait pas encore ce qui s'y est passé; mais il serait possible qu'ils eussent excité les habitans belliqueux de l'Olympe à reprendre les armes contre la Porte.

Derwisch-Pacha, après avoir éprouvé quelques revers, est retourné à Larisse. On croit qu'il sera bientôt remplacé par un autre séraskier.

(Extrait de la Gazette d'Augsbourg, le 17 septembre.)

Semlin, le 14 septembre. — « D'après des nouvelles certaines de Constantinople en date du 13 août, Omer Vrione, pacha de Janina, a été proscrit par la Porte à cause de son insubordination. On considère cet acte comme un de ces épisodes, qui ont déjà plusieurs fois procuré aux grecs un nouveau répit pour continuer la lutte; et s'il est vrai, comme leurs adversaires l'ont prétendu l'année dernière, que le sort de la Grèce doive se décider en Epire et en Albanie, la révolte de ce puissant Pacha serait un très-heureux événement pour les grecs. »

Trieste, le 8 septembre. — « Après une longue interruption, l'on a enfin reçu des nouvelles directes de Smyrne, en date du 13 août, par un navire qui est venu en 24 jours. Le capitain-pacha avait quitté Mitylène le 9 août, et avait paru le 11 devant Samos; la flotte grecque l'avait suivi à quelque distance. Une armée turque de 40 à 60,000 hommes était rassemblée près d'Echelle-Neuve pour le soutenir. A Samos tout était sous les armes; le gouvernement central avait promis du secours aux habitans. »

SUISSE.

Lausanne, le 14 septembre. — Nous venons d'apprendre, par voie officielle, que le cadavre du monstre, auteur de l'affreuse catastrophe qui vient de frapper Walperschwil, a été trouvé le 11 septembre, dans l'après-midi, dans les forêts de la contrée, après une fouille exécutée par deux mille paysans armés, des préfetures de Nidau, Arberg et Cerlier. Nous croyons devoir communiquer à nos lecteurs sur cet événement, le rapport suivant qu'on vient de nous transmettre.

Rapport officiel. Aujourd'hui on a fait une chasse générale, pour découvrir le trop fameux Walti-Benez (Benoît-Maurer), et on l'a trouvé sur une colline du Veitberg, près Buscherz, au milieu des plus épais buissons, et dans une espèce de tombe qu'il avait apparemment creusée depuis long-tems; il était mort, et il s'est probablement empoisonné lui-même.

On a trouvé dans les poches de son habit, et dans la grotte même, 39 pièces brûlotes ou matières inflammables, quelques balles, du plomb coupé, une petite bouteille contenant du liquide, et une boîte remplie sans doute de poison. Le cadavre était déjà dans un tel état de putréfaction, que les traits de son visage étaient méconnaissables. Cependant les autorités de Walperschwil l'on reconnu à ses habillemens et à sa taille; sa chemise portait les lettres initiales B. M., de sorte qu'il n'y a aucun doute sur son identité. Le procès-verbal de sa découverte sera envoyé lundi au gouvernement.

M. le préfet Guder, de Walperschwil, a fait réclamer ce cadavre par deux membres de l'autorité du lieu, et j'ai adhéré à leur demande; il sera transporté sous escorte ce soir, pour Walperschwil et Nidau. Un caporal de la gendarmerie a été chargé de sa garde jusqu'à l'extradition qui en sera faite à M. le préfet Guder.

Signé FISCHER, préfet.

FRANCE.

Saint-Cloud, le 19 septembre. — S. M. est venue à 3 heures au château des Tuileries pour jeter de l'eau bénite sur le corps du feu roi son frère, exposé dans une salle d'honneur.

Les pairs et les députés qui sont à Paris se sont rendus à quatre heures au château pour remplir ce devoir.

Hier, à midi, S. M. a présidé le conseil des ministres, qui a duré depuis midi jusqu'à deux heures et demie; Mgr. le dauphin y a assisté d'après les ordres du roi.

Mgr. le prince de Talleyrand est venu présenter ses hommages au roi et prendre ses ordres relatifs à son service de grand chambellan.

C'est auprès de M. le dauphin, et non auprès de Mgr. le duc de Bordeaux, que M. le duc de Damas et M. le duc de Guiche ont été nommés premiers menins.

L'embaumement du corps de S. M. Louis XVIII a été terminé ce matin vers neuf heures. On a renfermé ensuite le corps dans le cercueil. Le cœur et les entrailles ont été placés dans des vases de plomb, recouverts de vermeil. Cette opération s'est faite dans le petit salon bleu, en présence de M. le prince de Talleyrand, grand chambellan, des ducs de Blacas et d'Aumon, premiers gentilshommes, et autres officiers de la maison. Le cercueil a été porté ensuite dans la salle du trône par dix valets-de-chambre. Il a été dressé procès-verbal de cette cérémonie, à laquelle ont assisté les personnes ci-dessus désignées.

Quand le corps de S. M. a été placé sur le lit d'honneur, M. le grand-aumônier, suivi d'un nombreux clergé, est entré et a commencé les prières pour les morts.

Le corps de S. M. Louis XVIII a été placé dans la salle du trône, où le public a été admis depuis dix heures du matin jusqu'à six du soir. Le feu roi était placé sur son lit d'honneur, aux quatre coins duquel se tenaient les hérauts d'armes; deux massiers étaient au pied du lit. La couronne, le sceptre et l'épée reposaient sur des coussins en drap d'or placés sur le cercueil également drapé en or et en argent. A l'extrémité du cercueil, on remarquait le manteau royal orné des insignes des ordres dont S. M. était décorée.

A la gauche du lit d'honneur, MM. les grands-officiers de la couronne, le capitaine des gardes de S. M. et plusieurs dignitaires occupaient des banquettes. A droite étaient MM. les aumôniers du roi et plusieurs membres du clergé, récitant des prières. MM. les gardes-du-corps faisaient le service auprès du feu roi.

— Par ordre du ministère des finances, la bourse de Paris sera ouverte à dater de demain 20.

— Voici un extrait de la lettre close adressée par le roi aux cours royales :

Nos amis et féaux, etc. Nous vous exhortons et vous ordonnons qu'après avoir fait à Dieu les prières que vous devez lui adresser pour le salut de feu notre seigneur et frère, vous ayez à continuer la séance de notre cour royale, et à distribuer la justice à nos sujets avec l'impartialité que vos consciences et le devoir de vos emplois exigent de vous. Cependant nous vous assurons que vous nous trouverez toujours tel envers vous, en général et en particulier, qu'un bon roi doit être envers ses bons et fidèles sujets et serviteurs. Signé CHARLES.

— Les cours et tribunaux ont repris leurs séances.

— Le succès de la dernière brochure de M. de Chateaubriand passe tout ce qu'on a vu jusqu'ici. On ne peut le comparer qu'à l'effet que produisit la brochure de 1824 : sur Buonaparte et les Bourbons.

— L'individu qui a été arrêté le 16 de ce mois, pour avoir tiré, près des Tuileries, un coup de pistolet sur l'officier qui commandait la garde montante, a donné, depuis son arrestation, des signes nombreux d'une démeuce furieuse. Il avait déjà été arrêté, en 1822, pour cause de folie, à Bondville (Seine inférieure.)

— M. de Rothschild n'a point acheté le château de la Malmaison, il a loué seulement la chasse qui en dépend.

— On mande de Perpignan, en date du 11 septembre :

« Un détachement de troupes pris dans la garnison de Collioure, a été envoyé à Banyuls-sur-mer, le 7 de ce mois, par ordre de M. le lieutenant-général baron de Rottenbourg, commandant la division. L'apparition de quelques navires suspects dans l'horizon des côtes de Catalogne, au-dessus du cap Creus, paraît avoir donné lieu à ce mouvement. »

INTÉRIEUR.

LIÈGE, LE 22 SEPTEMBRE.

Nous connaissons, dit le Journal de Bruxelles, la circonstance du départ de M. le chevalier Vanderfosse, gouverneur de la province du Hainaut, pour Paris, mais il n'y est pas allé, comme le rapporte un journal, en vertu d'une mission spéciale, pour négocier un traité de commerce avec la France. L'objet de son voyage a pour but de donner à M. le baron de Fagel, ambassadeur des Pays-Bas et chargé de négociations relatives à un semblable traité, tous les renseignements qu'il pourrait avoir sur ce point, comme ayant une connaissance parfaite des deux provinces méridionales frontières dont il a administré l'une et administre encore l'autre, et étant également instruit de ce qui concerne les intérêts commerciaux des autres.

— C'est le lundi 13 de ce mois que le syndicat d'amortissement a ouvert sa session relative à l'examen du compte de ses opérations pendant le premier trimestre de cette année. La réunion a été nombreuse et on y comptait la presque totalité des membres qui habitent les provinces les plus éloignées; la session a été close le 15 et le rapport circonstancié de la commission permanente a obtenu l'assentiment unanime.

— On assure que ce ne sera que vers le 8 du mois prochain que les fonctionnaires publics qui suivent le gouvernement à Bruxelles, pourront partir de La Haye; on ajoute que le conseil d'état tiendra sa première séance à Bruxelles le 12 du même mois.

— Par divers arrêtés S. M. a fait les nominations suivantes :
Juge de paix du canton d'Ostroscheke (Flandre occid.)

M. J. T. Bulte, Curateur de l'université de Gand, en remplacement du chevalier P. C. de Coninck, démissionnaire, M. Ch. van Hulsem, jusqu'ici curateur de l'université de Louvain. Curateur de l'université de Louvain, en remplacement de M. Ch. van Hulsem susdit, le conseiller d'état baron C. L. G. J. van Keerbergh, jusqu'ici curateur de l'université de Gand. Curateur de l'université de Gand, en remplacement du conseiller d'état baron de Keerbergh susdit, le conseiller d'état J. van Toers.

— L'on écrit de Tournay que l'exposition continue d'attirer dans cette ville un grand concours d'étrangers; jamais à aucune époque, on ne se rappelle y en avoir vu autant. Tout le monde s'accorde à dire que, par le nombre et la variété des objets qui y figurent, cette exposition a surpassé l'attente générale. Les souscriptions ouvertes pour l'acquisition, par voie de loterie, d'objets exposés, portent déjà plus de deux mille actions. On espère que, avec les listes de Namur, Mons, Courtray, Ypres et autres villes voisines, ce nombre pourra s'élever jusqu'à trois mille. Deux fabriques de verrerie ont exposé de leurs produits; une de Namur, l'autre de Lodolinsart, près de Charleroy. M. de Saint-Roch, propriétaire de cette dernière ville, a autorisé l'administration à vendre sa verrerie, après l'exposition, au profit des indigènes de Tournay.

— Le jeune poète russe Alexandre Paschkin vient de donner un ouvrage que l'on juge supérieur à tout ce qu'il avait produit jusqu'à présent. Le manuscrit de ce poème, qui n'a pas plus de six cents vers, a été acheté 3000 roubles par un libraire de Moscou; c'est 5 roubles (près de 20 fr.) par vers: un prix aussi élevé est tout-à-fait extraordinaire en Russie.

— M. le professeur List, ci-devant membre de la chambre des députés de Wurtemberg, qui a résidé depuis près de deux ans en Suisse, étant retourné à Stuttgart, y a été arrêté et transféré au fort d'Asperg. On croit cependant que le roi lui fera remise de la peine d'emprisonnement à laquelle il a été condamné.

— Un arrêt récent de la cour de cassation de France, a déclaré valable la reconnaissance d'un enfant naturel faite par une déclaration du père devant le greffier de la justice de paix de son canton, sans la présence du juge-de-peace. Cet arrêt, qui termine l'une des plus graves controverses auxquelles a donné lieu l'application de l'art. 334 du code civil, est conçu dans les termes que voici: « Attendu que dans l'espèce de la cause, les parties ont volontairement et d'un commun accord choisi le greffier de la justice de paix du lieu de leur domicile pour recevoir leur déclaration collective contenant aveu de la grossesse de la demoiselle L... et de la paternité du sieur***; que ce greffier, d'ailleurs, est dans la catégorie des officiers publics qui ont le droit d'instrumenter dans ce lieu, et qui sont préposés à la garde d'un dépôt public; d'où il suit qu'en jugeant, dans de telles circonstances, que le sieur*** n'était pas fondé à arguer de nullité ladite déclaration, l'arrêt attaqué (de la cour d'Amiens) n'a violé aucune des lois invoquées à l'appui de la demande en cassation, rejette le pourvoi. »

— Voici quelques nouveaux détails sur la mine d'or découverte dans l'île d'Aruba, dépendance de Curaçao, (colonie hollandaise), ils sont extraits d'une lettre d'Aruba, du 16 juillet. Tout le monde, dans cette île, s'occupe à déterrer de l'or. On a trouvé une pièce de ce métal pur du poids de 32 livres 8 onces, et plusieurs pièces de 14 à 16 livres. A Curaçao on en avait déjà reçu pour la valeur de plus de 150,000 dollars. Le gouvernement colonial a rendu une proclamation pour régler l'exploitation de cette précieuse découverte; l'or est parfaitement pur.

D'après une autre lettre de Curaçao, en date du 29 juillet, on a découvert un bloc d'or, tellement volumineux, que la partie qui est débarrassée de terre, mesure plus de trois aunes en tout sens; on croyait qu'une grande partie de cette masse était encore sous terre.

— Notre correspondant de Francfort-sur-Mein, nous écrit que les soieries, les laines et les cuirs ont été recherchés à des prix élevés et que les laines ont été payées avec une hausse de 15 à 20 %. (L'Ami du Roi.)

— Les journaux anglais contiennent plusieurs colonnes de détails sur la réception du général Lafayette à New-York. Rien de plus imposant que ces acclamations libres de toute une nation. Les autorités, l'armée, le commerce, les manufacturiers, les poètes, les femmes, toutes les classes de la nation contribuent, chacune à sa manière, à la manifestation de l'enthousiasme général. Le journal ministériel, *The Courier*, s'efforce en vain de ridiculiser une scène aussi imposante. Il s'attache aux expressions de quelques poésies, et dit avec infiniment de délicatesse que s'il est vrai, comme l'assurent les journaux américains, que M. Lafayette a reçu les hommages de toutes les classes de la population de New-York, il a dû être obligé de se laver plusieurs fois les mains dans le courant de la journée. En dépit de toutes les plates plaisanteries, l'aspect d'un peuple qui salue d'un concert unanime de reconnaissance, l'un des libérateurs qui lui ont conquis la liberté, une telle solennité, où rien n'est de commande, où tout est spontané, ne sera jamais ridicule et excitera une émotion profonde dans toutes les âmes généreuses.

— On lisait dernièrement cette annonce sur une affiche de spectacle d'une petite ville voisine de Paris: « Aujourd'hui la *Neige*, opéra-comique en quatre actes, paroles de MM. Scribe et Germain Delavigne, musique de M. Auber, l'un des plus illustres compositeurs de la capitale. » Puis, entre deux parenthèses, venaient immédiatement ces mots: « Pour ne pas entraver la marche de la pièce, on a supprimé la musique. Ce trait rappelle la fête donnée à Méhul par les comédiens de Givet, patrie de ce musicien célèbre. Ils annoncèrent une *Folie*, opéra-comique; mais n'ayant pas la partition, ils ne jouèrent que le poème, et retranchèrent tous les morceaux de chant; après quoi ils vinrent tous sur la scène couronner le buste du compositeur. »

(Extrait de la correspondance des journaux anglais.)

Bien que le nouveau roi de France, ait répété à tous les corps qui sont venus lui présenter leurs hommages, qu'il continuerait le gouvernement de son frère, le parti de M. de Vitrolles redouble d'activité. Voici les hommes que ce parti favorise: MM. de Vitrolles, de Bruges, Fitz-James, Chateaubriand, Labourdonnaye, Hyde de Neuville et l'avocat Berryer.

M. de Villèle est puissamment soutenu par le clergé; mais on pense que pour peu qu'il y ait de changement dans le ministère, M. Peyronnet, le garde-des-sceaux, privé aujourd'hui de la puissante influence de sa belle-sœur, Mde. de Cayla, perdra son département. Il paraît qu'une des causes qui ont commencé la brillante faveur, où Mde. de Cayla s'est maintenue à divers titres auprès du défunt monarque, c'est qu'elle avait en sa possession les papiers de Marie-Antoinette auxquels on attachait une grande importance. Elle est fille du président Talon.

— On assure dans quelques cercles de Paris que Louis XVIII a fait un codicile, où il désigne tous les articles de la charte qu'il regarde comme devant être conservés, et ceux qui n'étaient qu'une concession à la nécessité des circonstances.

— On dit que le duc d'Angoulême doit figurer à la tête d'une opposition contre le ministère actuel; ce parti réunirait le côté gauche et une fraction du côté droit. On croit s'apercevoir qu'il y a scission, vraie ou feinte, entre le dauphin et son père.

— On s'attend à une grande élévation dans les fonds lors de l'ouverture de la bourse de Paris; il paraît que le ministre des finances a pris toutes les mesures nécessaires pour atteindre ce but.

(CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DE NOTRE JOURNAL.)

Madrid, le 7 septembre 1824.

Les consuls français et espagnol à Tanger avaient demandé au gouvernement de ce pays que les réfugiés espagnols, en fussent chassés; le consul des Etats-Unis informé de cette circonstance leur a donné asile chez lui.

Frontières d'Espagne, le 14 septembre.

Les officiers français qui sont en congé de semestre ont reçu l'ordre de rejoindre leurs corps sur-le-champ.

Un convoi assez considérable qui se rendait à Lérida, sous l'escorte d'un fort détachement du 7^e régiment de ligne, a été attaqué à l'improviste dans les environs de Fraga par un parti d'insurgés, qui s'en sont emparés; fort peu de militaires ont pu s'échapper.

Dans la soirée du 4 de ce mois, un orage épouvantable, accompagné de grêle, a fait explosion sur la ville de Pampelune; toute la récolte, à plus de six lieues à la ronde, est totalement perdue; on s'attend que la France viendra au secours de cette malheureuse contrée.

COUP-D'ŒIL SUR LA FRANCE.

On l'a dit mille fois, il n'est point de maladie politique plus funeste que l'indifférence d'un peuple pour les actes de son gouvernement. Dans un pays opprimé par une longue tyrannie, cette apathie prouve que le regret même de la liberté est éteint avec les vertus qui la conservent; chez un peuple nouveau doué même d'énergie, elle compromet incessamment son indépendance. Nous avons déjà signalé comme une cause de rétrogradation ou du moins de stagnation morale, si l'on peut s'exprimer ainsi, l'habitude de tourner sans cesse la vue sur une nation voisine, et distraits ainsi de ses propres intérêts d'attendre d'elle une impulsion qui ne peut jamais rien produire de grand, si elle n'est spontanée.

Telle était, nous devons l'avouer, notre attitude à l'égard de la France, dans les premiers jours de notre indépendance politique. Heureusement nous commençons enfin à nous faire à l'idée d'exister par nous et pour nous, et presque tous les hommes instruits de la Belgique, s'accoutument à prendre une part plus ou moins active à tout ce qui peut éclairer le gouvernement et contribuer aux progrès de notre prospérité nationale. Ce zèle patriotique ne doit point toutes fois et ne saurait aller désormais jusqu'à nous faire perdre de vue ce que font les états voisins et même les nations du globe entier, dont les opérations offrent toujours à l'observateur des fautes à éviter ou des exemples à suivre. Quant à l'intérêt que nous portons à la France, il ne serait ni possible ni avantageux de le détruire, parce que la conformité des mœurs et du langage nous fera long-tems sympathiser avec eux, et que nous serions d'ailleurs des ingrats, indignes d'être comptés au nombre des peuples éclairés, si, par une ridicule et sottise vanité, nous pouvions oublier que c'est nous surtout qui sommes, par notre éducation, les disciples de cette nation qui a enfanté tant de génies prodigieux dans tous les genres, et qui, par ses productions littéraires, était depuis long-tems et n'a pas cessé d'être l'institutrice du monde civilisé.

Tous les genres de mérite qui peuvent illustrer un peuple, tous ces hommes qui lui ont acquis des droits à notre estime ou à notre reconnaissance, dans le tems de notre confraternité, la France les possède encore, ou les a eus remplacés par de dignes successeurs, et cependant elle a perdu beaucoup de la haute estime que nous avions pour elle. Malgré le nombre de ses savans qui jouissent vivans d'une renommée universelle, malgré ses orateurs, ses publicistes et ses poètes, malgré les héros et les grands citoyens qu'elle peut citer avec orgueil, les fautes de quelques ministères malveillans ou peu éclairés, sanctionnées par le vote de représentants mal choisis ou imposés, ont suffi, pour lui enlever dans l'esprit des peuples, et à nos propres yeux, la réputation de supériorité dont jouissait la nation française.

De cet état de choses, sont nées quelques erreurs, qu'il importe de détruire, parce qu'elles paralysent la volonté de ceux qui les partagent et secondent ainsi les projets des ennemis de l'indépendance et de la liberté des peuples. « Si la France qui a produit tant de lumières peut être ramenée à un état rétrograde, vers lequel, beaucoup d'hommes éclairés pensent qu'elle tend incessamment, est-il sage aux autres peuples d'espérer que l'on peut faire des progrès durables en lumière et en liberté? Ne doit-on pas reconnaître l'impuissance des lumières, si elles ne peuvent préserver la France, qui en était le foyer, d'un retour aux anciens abus tant désiré et si audacieusement annoncé par des hommes

« qui semblent jouir de la faveur ? etc. » En essayant de réunir les preuves les plus frappantes de l'impossibilité d'une rétrogradation réelle et permanente en politique ou en morale, nous avons déjà plusieurs fois attaqué la base de ces erreurs. En supposant d'ailleurs que la France consentit au rétablissement de tout ce qui lui a coûté tant de peine à détruire et à la perte de tout ce qu'elle a conquis au prix de tant de sang et de si longs efforts; cela prouverait seulement non l'impuissance des lumières en général, mais que les lumières ne sont ni assez pures, ni assez répandues dans la France. Mais les immortels chefs-d'œuvre dans lesquels ses hommes de génie ont semé tant et de si utiles vérités, qu'elles ont subjugué la raison des hommes supérieurs de toutes les nations, suffiraient seuls pour entretenir le feu sacré, dans le monde entier, si la France avait la faiblesse de le laisser éteindre chez elle.

Nous ne croyons pas toutefois que la France puisse rétrograder dans la carrière de la civilisation, et c'est ce qu'il est bon de persuader à ceux qui n'auraient pas assez d'énergie pour marcher seuls, s'ils voyaient périr leurs premiers guides. Il y a dans l'état actuel du monde une force majeure impérieuse qui le ramènera toujours nécessairement à la liberté, lors même qu'il consentirait par erreur à y renoncer ou à se la laisser ravir momentanément. Nous disons que cette force majeure est désormais impérieuse parce qu'elle est composée d'éléments indestructibles et qu'il suffit de nommer pour en reconnaître la nature; ce sont l'imprimerie et ses livres, le commerce, ses routes, ses canaux, et jusqu'à ses bâtimens à vapeur et ses ponts suspendus, etc., et plus que tout cela l'habitude et le besoin traditionnel que le monde s'est fait de toutes ces choses. Jettons un coup-d'œil sur les obstacles que cette force doit surmonter en France pour agir selon sa nature.

Avant 89, comme de nos jours, ce que l'on nomme peuple était fort indifférent aux questions de principes et les théories n'ont jamais opéré nulle-part le plus léger mouvement populaire: toute la différence qu'il y a, c'est qu'aujourd'hui la classe que l'on nomme peuple est beaucoup restreinte au bénéfice de la partie éclairée, c'est ce qu'il est impossible de nier. Or, dans la partie éclairée, c'est la nation qui est libérale moins un parti. Ce parti, il est vrai, a fait depuis quelques années beaucoup de conquêtes par l'intérêt, aucune par conviction, sous ce rapport il a même perdu un grand nombre de ses suppôts. Ce parti veut aujourd'hui le rétablissement, comme en 89 il voulait le maintien de tous les privilèges dont il avait le monopole; cette prétention avouée hautement le place en opposition constante aux intérêts de la masse, ce qui est déjà un obstacle matériel et insurmontable au succès complet, même momentanément de ses vues. Depuis long-temps ce parti entoure les avenues du trône; il est peu éclairé, parce que, comme on l'a dit avec raison, *il n'a rien appris*, mais il est composé d'habiles courtisans, parce qu'il *n'a rien oublié*. Tous les ministères qui se sont succédés, ont de plus en plus déserté aux vues de ce parti, il n'y a pas un observateur attentif, qui ne l'eût prévu.

Le premier vœu de tout ministre est de garder sa place: aux ministères dont les idées appartenaient à la révolution, ce parti, par une ancienne tactique, est parvenu d'abord à se faire croire plus nombreux et plus fort qu'il n'était, et à se faire ménager.

L'aristocratie est envahissante de sa nature: des ménagemens elle en est venue aux concessions, des concessions au partage de l'autorité et des honneurs; du partage de l'autorité et des honneurs, elle en viendrait à l'usurpation de tout pouvoir; mais voici ce qui s'y oppose. Ce parti se vante d'avoir fait nommer les derniers ministères; et s'il est vrai que le ministère soit une position d'où il est difficile de voir les choses sous leur véritable aspect, il est également vrai qu'il est, par sa hauteur, un excellent point de vue pour découvrir les impostures d'un parti, quand elles sont au degré d'exagération où nous les voyons. Faites monter au ministère l'ultra le plus déterminé, il n'y sera pas deux jours, s'il a le sens commun; sans être effrayé de la masse imposante des intérêts nationaux, qu'il avait pu ne pas apercevoir, tant qu'il vivait au sein de sa cotterie; et malgré qu'il en ait, il sentira qu'il est impossible de retenir le pouvoir, sans ménager l'opinion publique qui protège tous ces intérêts. De là ce système de *pactisation*, adopté successivement par les ministères de toutes les couleurs. La vérité la plus importante qui résulte de tout ce qui s'est fait jusqu'à présent, c'est que ce système a toujours perdu tous ceux qui l'ont adopté, parce que l'opinion publique ne peut soutenir des hommes qui transigent avec ses ennemis, et que l'aristocratie ingrate par habitude, renverse bientôt les instrumens toujours trop peu dociles à son gré, qu'elle a employés pour parvenir, et parce que, d'ailleurs, elle ne souffre jamais, que par force, le partage du pouvoir; que l'on dise si ce n'est pas là l'histoire de la chute de tous les ministères que nous avons vu en France depuis 1815? — Mais, dit-on, il n'est pas moins vrai que tous ces ministères sont tombés pour faire place à d'autres toujours plus dévoués au parti; l'histoire des sessions parlementaires n'est que l'histoire de ses conquêtes dans la législation, et, selon toute apparence, pour employer l'expression d'un homme que ce parti comptait naguères au nombre de ses adeptes, la France acceptera bientôt sans résistance tout l'ancien régime avec les *Jésuites de plus, et les libertés de l'église gallicane de moins*. Voyons si ce résultat est probable, et s'il y a apparence que ce parti pût le maintenir en supposant qu'il l'obtient.

(La suite à un numéro prochain.)

4 aub.

A Liège, de l'imprimerie de H. Lignac, éditeur du journal MATHIEU LAENSBERGH, rue Souverain-Pont, N. 320.

ÉTAT CIVIL DE LIÈGE. — Du 20 septembre.

Naissances : 3 garçons, 5 filles.

Décès : 1 garçon, 2 filles, 3 hommes, savoir :

François-Guillaume Bastin, âgé de 73 ans, jardinier, faub. Ste-Walburge, époux d'Eléonore Mozin.

Nicolas Thibout, âgé de 68 ans, cordonnier, rue sur Meuse, époux d'Anne-Marie Parent.

Nicolas Adam, âgé de 67 ans, rue du Champion, époux de Pétrine Dieudonnée Etienne.

Du 21.

Naissances : 4 garçons, 1 fille.

Décès : 1 fille, 1 homme, savoir :

Jacques-Joseph Balaës, âgé de 27 ans, marchand, rue Viellieux de Tongres, époux d'Anne Gerard.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

(88) A l'occasion de la fête, BAL aujourd'hui jeudi, 23 présent mois, chez la veuve MARG PASQUE, à la barrière sur la chaussée de Grâce-Montegnée. On y jettera de beaux diindons, et on y trouvera de toutes espèces de rafraîchissement.

A Louer pour mars prochain, la ferme du château de Hermal, près de Tongres. S'adresser au dit château.

VENTE D'ARBUSTES.

(81) J. B. Mertens, père, jardinier fleuriste, à Louvain, fera vendre, en la demeure du notaire BERTRAND, place St-Lambert, à Liège, le mardi 28 septembre, à deux heures et demie de l'après-midi, une forte quantité de camélia et d'arbustes, tels que lauriers, grenadiers, orangers, citronniers, oliviers, myrthes, jasmins; plus, une collection d'œignons à fleurs, consistant en jacinthes doubles, duc de Thol, crocus et iris d'Angleterre et d'Espagne.

A louer dès à présent, une belle et spacieuse maison de commerce sise sur le Grand-Marché enseignée de la Balance d'or, n. 24.

Vente de Meubles.

Jendredi, 23 septembre 1824, aux deux heures de l'après-midi, M. Haquin, cessant l'établissement du Grand Wambert, sur Avroi, y fera vendre publiquement, sous la direction de M. PH. SERVAIS, candidat au notariat, le mobilier, garnissant ledit établissement et consistant en une forte quantité de chaises, de différentes espèces; tables, dont une grande, à coulisses; beaux canapés de jardin, au nombre de plus de quatre-vingt; rideaux de fenêtres, avec les garnitures; lustres en cristal, ayant cercles et bobèches dorés; figures de jardin; volière; belle batterie de cuisine, parmi laquelle huit bouilloires en cuivre; et autres objets.

(41) A louer, pour le 25 décembre prochain, une belle et grande maison, avec remise, écurie et vaste jardin, située faubourg St-Léonard, cotée numéro 94, avec sortie sur le quai du même nom. S'adresser rue Vinave-d'Ile, n. 666.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

(89) Le sieur Arnold CALVET, instituteur, a transféré son domicile en Potié-Rue, n. 747, où il continue d'enseigner l'écriture, l'arithmétique et la langue française; il donne aussi leçon en ville. Il observe qu'il ne prend chez lui que 12 à 15 élèves à raison de 3 fr. par mois, et qu'il tient le soir une classe particulière à 6 fr.

(14) A vendre, à des conditions très-avantageuses pour l'acquéreur, même en échange contre des immeubles et capitaux constitués, une des plus belles maisons de cette ville, située place St-Jean-en-Ile, n. 821, avec remise, écurie, grande cour, et très-beau jardin donnant sur le quai de la Sauvenière.

A louer le beau quartier dans ladite maison, qui était occupé par M. le président Wacken.

S'adresser rue vis-à-vis Ste.-Croix, n. 867, ainsi que chez Me. LIBENS, notaire, place St.-Pierre.

J. A. LATOUR Imprimeur-Libraire, débite :

Idylles, précédées d'un essai sur les auteurs bucoliques français, ouvrage nouveau, par M. N. Comhaire, 1 vol. in-8. pap. fin. Liège, 1824., 2 fr. 50 c. Papier vélin, 3 fr. — Fables de Frédéric Rouveroy, 2 vol. in-12. fig.; 3 fr. Idem, 1 vol. in-8., 5 fr. — Fables choisies par Frédéric Rouveroy. Recueil publié avec approbation de M. l'inspecteur en chef de l'instruction dans le royaume des Pays-Bas, comme livre de lecture, à l'usage des écoles des provinces méridionales, contenant 60 fables; 1 vol. in-18 avec figures. Liège, 1824.: 22 cents (46 centimes); cartonné, 30 cents (63 centimes). — Dictionnaire de grammaire et de littérature, suivi d'un double tableau d'analyse qui montre la chaîne des idées de l'ensemble, et l'ordre de la lecture des articles. Extrait de l'encyclopédie méthodique; 6 gros vol. in-8., 18 fr. — Dictionnaire de théologie, par l'abbé Bergier, extrait de l'encyclopédie; édition augmentée de tous les articles renvoyés aux autres parties de l'encyclopédie; 8 gros vol. in-8., 32 fr.